BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1089

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

814 809 604 RCS Le Puy en Velay.
DEMETER.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : Bergoide, 43360 Vergongheon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : CAREMGA Société par actions simplifiée au capital de 3.000 € Siège social : 12 rue des Monats 43100 LAMOTHE RCS LE PUY EN VELAY 853 687 218 SIRET 853 687 218 00018 DEMETER Société par actions simplifiée au capital de 5.000 € Siège social : Bergoide 43360 VERGONGHEON RCS LE PUY EN VELAY 814 809 604 SIRET 814 809 604 00014 AVIS DE PROJET DE FUSION 1 - Fusion par voie d'absorption par la Société CAREMGA de la Société DEMETER. 2 - Evaluation de l'actif et du passif de la Société DEMETER dont la transmission à la Société CAREMGA est prévue : - actif : 96.931,53 € - passif : 35.931,53 € - actif net apporté : 61.000,00 € 3 - Montant de l'augmentation de capital de la Société CAREMGA au titre de l'absorption de la Société DEMETER : 3.000 € 4 - Rapport d'échange des droits sociaux : 0,60 action nouvelle de 10 € de valeur nominale de la Société CAREMGA pour 1 action de la Société DEMETER 5 - Montant prévu de la prime de fusion : 58.000,00 € 6 - Le projet de fusion a été établi en date du 12 Juillet 2022 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce du PUY EN VELAY aux noms des Sociétés CAREMGA et DEMETER le 13 Juillet 2022 CAREMGA Le Président DEMETER Le Président..